



## CAHIER DES CHARGES de livraison et de commande des GRANULES DE BOIS VRAC

### ➤ Accès au point de déchargement :

- La voie d'accès jusqu'au point de livraison doit être suffisamment dimensionnée pour permettre d'accès du camion.

Largeur du véhicule : 3,00 m hors tout ; 2,60 m au sol                      Charge utile : 9 T  
Longueur du véhicule : 9,50 m    PTAC : 19 T

Largeur du 2<sup>e</sup> véhicule : 2,60m    Charge utile : 5 T  
Longueur du 2<sup>e</sup> véhicule : 7,00 m    PTAC : 14,5 T  
Hauteur : 4,00 m

- **Attention à la combinaison largeur et longueur** dans les courbes et les intersections (vigilances lorsque l'on a des accès « entre murs »).

- Attention aux lignes électriques, fils de téléphone, avancées de toits, branches d'arbres et autres divers obstacles qui peuvent empêcher la livraison.

Vérifier à ce qu'il n'y ait pas d'ouvrage d'art ne pouvant pas résister à des charges pour l'accès au point de déchargement.

- **Le chemin sur lequel se fait la livraison** doit être suffisamment résistant pour permettre le passage du véhicule. Le transporteur n'acceptera aucune prise en charge pour détérioration de la voie d'accès (attention au regard) ou du revêtement du lieu de livraison.

- La livraison est effectuée en un point, identique à celui indiqué sur le bon de livraison.

- **Le temps de livraison est long.** Il varie de 45 à 90 mn selon la longueur du tuyau et l'installation. Le déchargement ne peut se faire sur une voie publique ouverte à la circulation. (Sauf autorisation délivrée par les autorités compétentes). Le camion doit pouvoir se trouver à 25 m au maximum de la bouche de remplissage du silo, **au-delà de 25 m nous ne livrons pas sans une décharge écrite de la main du client. La longueur prise en compte est la longueur effective au moment de la livraison et non la longueur estimée par le client.**

- La bouche de remplissage doit être métallique et mise à la terre.

Les livraisons sont fixées à la demi-journée, aucun dédommagement ne sera accordé en cas de retard du chauffeur.

### ➤ Le stockage :

- Le silo de stockage doit avoir une capacité minimale de 3 tonnes soit 5m<sup>3</sup> de volume utile environ 7m<sup>3</sup> au total.

- Les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour contenir le produit lors du déchargement et du stockage (exemple : ne pas utiliser le béton cellulaire, les plaques de plâtre).

- Prévoir deux bouches avec un raccord pompier DN 100mm (intérieur) avec un écartement minimum de 50cm, dont une servira d'échappement. Elles doivent être placées sur la partie haute du silo orienté vers l'extérieur du bâtiment.

- Prévoir un filtre sur une des bouches pour éviter la poussière, en cas d'absence, la société GRANERO ne pourra être tenue responsable de la poussière créée durant la livraison.

- Le silo ou la réserve doit être parfaitement étanche à la poussière, afin qu'elle s'évacue par le filtre.

- Le silo doit être équipé d'un tapis de protection d'impact, disposé en face des bouches de remplissage à un minimum de 25cm du mur du fond (hors silo textile)

- La présence d'une trappe de visite est obligatoire. Elle devrait être formée à l'intérieur de planches amovibles de haut en bas au fur et à mesure de la baisse de niveau du granulé. A l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo.

**Attention, l'échappement est très important car en cas d'inexistence ou d'obturation de celui-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et risque d'endommager le silo.**

Le raccord pompier du tuyau de remplissage doit être facilement accessible par le chauffeur livreur ; il doit se trouver à un maximum de 2 mètres de hauteur. Si présence de coudes : grand rayon de courbure obligatoire.

➤ **La quantité commandée :**

Le client estime le volume de stockage de son silo et fixe une quantité qui sera livrée et facturés en intégralité. Si l'estimation de cette quantité est erronée, aucun rabais ni retour de marchandise ne seront accordés.

➤ **Le tarif :**

Le tarif unitaire est fixé en accord avec le client lors de la prise de commande, en fonction de la quantité commandée.

***Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour pouvoir réaliser vos livraisons de granulés de bois dans de bonnes conditions. En cas de doute, vous pouvez contacter votre transporteur afin qu'il puisse vous donner des informations complémentaires pour votre installation. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions, et nos chauffeurs ont pour consigne de renoncer à la livraison en cas de non-conformité.***

***Le non respect des impératifs du cahier des charges nous relèvera complètement de nos responsabilités, concernant la détérioration des voies d'accès, du silo ou des granulés. En cas de déplacement du camion et d'impossibilité de livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté, le port sera facturé.***

**Nom et adresse du client : Fait le**

Signature du client :

Quartier Le Pas d'Arles 84430 Mondragon  
Tél : 04.90.40.81.88 – Fax : 04.90.40.86.35  
sarlgranero@wanadoo.fr